

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents au Conseil En exercice Municipal	qui ont pris part à la Délibération
-----15-----	15-----10-----

Séance du 20 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre-----

et le 20 décembre -----

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

13/12/2024

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
13/12/2024

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mme FIN Thérèse, M. CHARLES Eric, Mme
PLOQUIN Cécile, Mme DESPAX Nelly, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE
Amandine, M. BETUING Serge, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, M.
CABANNES Pierre

Excusés : Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY Jean-Marc, Mme CUZACQ
Geneviève, M. LABEYRIE Nicolas, M. LANSMANT Sébastien

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

Objet de la Délibération

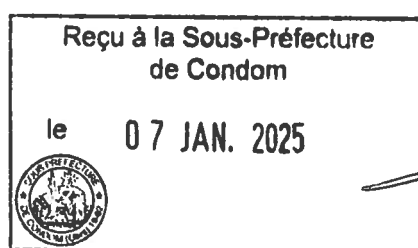
Dissolution régie cantine

Monsieur le Maire rappelle l'arrêté constitutif de la régie de la cantine de Montréal pour permettre
la vente de tickets de cantine.

Pour des raisons de simplification et de sécurité, la cantine fonctionne désormais par facturation
directe auprès des familles il n'est donc plus nécessaire de conserver cette régie.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Accepte la dissolution de la régie cantine.

Fait à MONTREAL le 20 décembre 2024.



Le Maire,
Gérard BEZERRA.

